

VILLE DE BERGHEIM



Département
du Haut-Rhin

Arrondissement
de Colmar-Ribeauvillé

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 septembre 2023 à 18 heures 30,
sous la présidence de Mme Elisabeth SCHNEIDER, Maire

Date de convocation :	20/09/2023
Nombre de membres élus :	19
Nombre de conseillers en fonction :	19
Quorum :	10
Nombre de conseillers présents :	13 (du point de l'ordre du jour n° 1 à 3)
Nombre de conseillers présents :	16 (du point de l'ordre du jour n° 4 à 21)
Nombre de procuration :	1

Etaient présents :

Madame Elisabeth SCHNEIDER, Maire, Monsieur François MULLER, Madame Nadia MEDDAD, Monsieur Nicolas THIRIAN (arrivé à 18h45 au point n°4), Madame Sidonie HALBOUT, Monsieur Christian BOHN, Adjoints au Maire, Madame Gabrielle ROLLI, Messieurs Rémi GOETTELMAHN (arrivé à 18h45 au point n° 4), Georges LISCHETTI (arrivé à 18h45 au point n° 4), Denis DEISS, Mesdames Fabienne STEIB, Sandrine ANTONI, Monsieur Frédéric PLATZ, Madame Patricia BECKER, Messieurs Jean-Paul LEY et Jean-François HALLER, Conseillers Municipaux.

Absente excusée et représentée :

Mme Christine BOPP, conseillère municipale, excusée, représentée par M. Jean-François HALLER, conseiller municipal.

Absentes excusées et non représentées :

Mmes Rosalie STAEHLY GOMES et Corinne HEIMBURGER, conseillères municipales.

Absent non excusé : néant.

A donné procuration de vote :

Mme Christine BOPP a donné procuration de vote à M. Jean-François HALLER.

Secrétaire de séance : Madame Sidonie HALBOUT, Adjointe au Maire.

POINT 20. POINTS DIVERS

20.3 Demande d'instauration d'autorisation préalable au changement d'usage des logements sur la commune

VU le compte-rendu de la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme et des Commissions Réunies (le conseil municipal), réunis le 20 septembre 2023

Considérant que la commune est située en zone tendue en terme de marché locatif et a pour projet de solliciter les services de la Préfecture pour l'instauration de l'autorisation préalable au changement d'usage des logements sur la commune

Considérant que face à l'accroissement de demandes d'informations d'urbanisme et à la création de nouveaux hébergements touristiques sur notre territoire, la commune et ses administrés seront impactés à plus ou moyen terme par d'autres constats, tels que :

- ❖ Difficultés à trouver des logements.
- ❖ Désertification du centre-bourg de sa population locale au profit de meublés de tourisme.
- ❖ Concurrence à l'offre touristique traditionnelle.
- ❖ Location des résidences principales en locations saisonnières.

Sur proposition de Madame le Maire,
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le projet de demande d'instauration préalable au changement d'usage des logements sur la commune auprès de Monsieur le Préfet du Haut-Rhin
- **PREND ACTE** que le Conseil Municipal sera appelé à approuver le règlement à intervenir à cet effet
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout acte à intervenir à cet effet.

Vote à main levée

Nombre de votants : 17	Dont présents : 16	Dont procuration : 1
Pour : 10	Contre : 5 MM. Rémi GOETTELMAHN, Denis DEISS, Jean-François HALLER, Mme Christine BOPP (par procuration) et M. Jean-Paul LEY	Abstentions : 2 M. Nicolas THIRIAN et Mme Gabrielle ROLLI



**Pour extrait certifié conforme.
Bergheim, le 28.09.2023**

La Maire :
Elisabeth SCHNEIDER